

Image not found or type unknown



Controle alcoolémique vendredi soir

Par **jevv**, le **03/06/2012 à 14:39**

Bonjour,
Mon fils s'est fait contrôler avec 0,86 d'alcool, vendredi soir, 1er juin. Les policiers lui ont retiré son permis, sans confiscation de voiture. Pas d'antécédent. Que risque-t'il et quelle procédure à suivre ?
Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **03/06/2012 à 17:44**

Bonjour,
Les réponses à vos questions sont là : http://www.experatoo.com/obligations-administratives/conduite-sous-alcool-stupefiants_22021_1.htm
Bonne lecture.